

## BABY BASKET KAIN

Kain, le 13 septembre 2022

Chers Parents,

Cela fait plusieurs dizaines d'années que les 2 clubs de basket de kain, le TEF Kain (section Filles) et l'ASTE Kain (section garçons), organisent ensemble le baby basket;

Le but du baby-basket est de proposer des exercices basés sur la motricité, avec ou sans ballon, dans l'esprit du contact avec d'autres enfants.

La saison 2022 - 2023 redémarre <u>le samedi 1<sup>er</sup> octobre</u>; les entraı̂nements ont lieu tous les samedi matin, jusqu'à la fin du mois de mai, de 9h00 à 10h00 (le programme détaillé sera édité courant octobre et actualisé régulièrement), et sont ouverts aux enfants (filles et garçons) nés entre 2017 et avril 2019 (soit 3,5 ans minimum);

Le hall des sports est situé derrière la piscine de Kain , Rue du Vert Lion ;

Afin de ne pas salir le revêtement, les enfants voudront bien mettre leurs chaussures de sport à l'entrée de la salle ;

J'insiste pour que les enfants soient bien présents à 8h50 afin que la séance de baby basket puisse commencer à 9h00 précises car elle se terminera impérativement à 10h00 ;

Nos monitrices et moniteur (Fabienne Cornil; Rachel Almeida; Justine Horinque; Maya Dubois; Zélie Vandendyck et Romain François) sont diplômé(e)s Adeps et/ou exercent dans le domaine de l'éducation des jeunes et/ou comme joueur(se)s / entraineurs de basket-ball;

La cotisation annuelle reste fixée à :

pour le premier enfant : 85.00 €

pour le deuxième enfant d'une même famille : 65.00 € (\*) pour le troisième enfant d'une même famille : 45.00 € (\*)

(\*) si 1 ou plusieurs autres enfants paient déjà une cotisation au Baby, au TEFK ou à l'ASTEK

nb : certaines Mutuelles remboursent une partie de cette cotisation ; si c'est votre cas, veuillez me remettre l'attestation à compléter après paiement de la cotisation .

Cette cotisation peut être payée sur le compte bancaire Belfius de 'Baby Basket Kain' n° BE22 0682 1032 7147 avec les nom et prénom de l'enfant en communication; pour les nouveaux inscrits, je conseille d'attendre 2 ou 3 samedi avant de payer la cotisation, pour s'assurer que l'activité proposée convient bien à l'enfant et lui plaît, ce qui est fondamental; en tout état de cause, la cotisation doit être payée pour le 15 novembre 2022 au plus tard.

Si durant la saison, des conditions climatiques exceptionnelles surviennent, tels que neige et/ou verglas, gardez les enfants bien au chaud, ne vous/les exposez pas au danger, ne vous déplacez pas, ... car l'entraînement sera de toute façon et fort probablement supprimé.

Nous vous remercions de la confiance que vous nous témoignez.

Philippe Glorieux

(adresse e-mail: phglorieux55@gmail.com ou par sms au 0478 52 04 61)

Responsable Baby-basket